

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



07004995

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

27 DEC. 2006

N° Greffe

Dénomination

(en entier)

ASBL EXPOVINS

Forme juridique

ASBL

Siège

RUE DES TROIS COULONS, 114 7000 MONS

N° d'entreprise

454.006.619

Objet de l'acte

MODIFICATIONS DES STATUTS

Extraits du procès verbal de l'assemblée générale statutaire du 15 décembre 2004

Art 1 Le siège social dépend de l'arrondissement judiciaire de MONS

Art 2 L'association a pour but l'amélioration de la connaissance du vin

Elle peut poser tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son but. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son but

Art 9 Les membres effectifs et adhérents payent une cotisation annuelle identique. Le montant de cette cotisation est fixé par l'assemblée générale. Elle ne pourra être supérieure à 125,00 €.

Art 15 Pour tous les actes qui relèvent de la gestion journalière ou qui concernent les sommes d'un montant inférieur à 5 000 €, la seule signature du Président ou du Trésorier représente valablement l'association vis à vis des tiers. Dans les autres cas, il faut que la signature soit accompagnée de celle d'un administrateur

Les membres de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2004 ont désigné en qualité de

Président Gerhards Didier, rue de Cibly, 5 7033 Cuesmes

Vice-Président Huissemans Jean-Marc, rue des trois coulons, 114 7000 Mons

Secrétaire Dutilleul Corinne, Chaussée de Beaumont, 13 7000 Mons

Tésorier Normand Gilberte, Rue des trois coulons, 114 7000 Mons

Ces même personnes ont eu leur mandat renouvelé de 1999 à 2004

Didier Gerhards, Président, rue de Cibly, 5 7033 Cuesmes

Gilberte Normand, Trésorier, rue des trois coulons, 114 7000 Mons

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2007 - Annexes du Moniteur belge